

**CRPE
2019**

Éducation musicale

oral / admission

Professeur des écoles
Concours 2019


Pierre-Jean Schoen

DUNOD

Concept de couverture : Domino
Concept de maquette intérieure : Domino

Mise en page : Belle Page

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	--



© Dunod, 2018
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff
www.dunod.com
ISBN 978-2-10-078437-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Biographie

L'auteur

Pierre-Jean SCHOEN est actuellement professeur agrégé de musique à l'ESPE de l'académie de Toulouse.

Il a suivi ses études de musicologie à l'Université de Toulouse II – le Mirail.

En parallèle, il a étudié l'orgue au Conservatoire National de Région de Toulouse.

Il a mené des projets pédagogiques avec les écoles primaires du Tarn autour de l'orgue dans le cadre de ses fonctions d'organiste de la Cathédrale d'Albi jusqu'en 2013.

Il enseigne dans les centres départementaux du Tarn et de l'Aveyron. Ses interventions portent sur l'enseignement de l'éducation musicale à l'école et sur la préparation à l'épreuve optionnelle de musique au CRPE (oral 1).

Il intervient également dans le Master MEEF musique.

Remerciements

Je remercie toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et leur soutien dans l'élaboration de cet ouvrage :

- Christine Cachin et Christine Dilger pour leurs relectures attentives ;
- Marie Demiautte pour ses conseils avisés ;
- mes collègues de musique de l'ESPE, pour l'aide indirecte que j'ai trouvée auprès d'eux lors de nos séances de travail ;
- Josépha Mariotti et Alice Karle pour leur accompagnement et leurs encouragements ;
- Evelyne Goupy pour son retour détaillé sur la première édition de ce livre ;
- ma femme et mes deux filles pour leur patience.

Table des matières

Le CRPE 1

Introduction 4

Partie 1 L'éducation musicale à l'école : des activités spécifiques

1	Les pratiques vocales	10
	1. Apprendre à connaître et à utiliser sa voix	10
	2. Exemples de trois chansons pour l'école	17
2	Les pratiques d'écoute	21
	1. Écoute passive/écoute active	21
	2. Entrer dans l'écoute	22
	3. Définir les objectifs d'une écoute	22
3	Repérer des éléments musicaux caractéristiques	27
	1. Notions musicales	28
	2. Genres musicaux	30
	3. Formations instrumentales et vocales	32
	4. Formes et structures	34
4	Les pratiques de production sonore	36
	1. Objectifs pédagogiques d'une pratique instrumentale à l'école primaire	36
	2. Exemples de démarches pédagogiques	41
5	L'histoire des arts en éducation musicale	44
	1. Esprit général de cet enseignement	44
	2. Histoire DES arts, et non histoire DE l'art	45
	3. Les objectifs généraux	45
	4. Deux points d'attention pour comprendre une œuvre musicale	47
	5. Mise en œuvre	48
	6. Un exemple : autour de la danse à la Renaissance	48

Partie 2 Préparer son dossier

6	Quel sujet choisir ?	54
	1. Première approche pour faire un choix de thématique	54
	2. Des thématiques sur différentes orientations	55
	3. Commencer son travail de recherche : quelques conseils	58
7	Rédaction et présentation du dossier : généralités	60
	1. Présentation générale	60
	2. Les documents spécifiques à l'éducation musicale	62
	3. Le support numérique joint au dossier	63
8	Première partie du dossier : la synthèse des fondements scientifiques	66
	1. Esprit général de cette première partie	66
	2. La présentation générale de la thématique	67
	3. L'analyse des supports musicaux choisis	67
	4. Lien avec la didactique de l'éducation musicale	71
	5. La question du développement de l'enfant	74
9	Seconde partie du dossier : la séquence	76
	1. Durée d'une séquence	76
	2. Les éléments invariants d'une séquence	77
	3. L'évaluation	80
	4. Conclusion concernant ces généralités	81

Partie 3 Présenter son dossier à l'oral

10	Présentation du dossier à l'oral : l'exposé	84
	1. Construire son exposé	84
	2. Présenter son exposé devant le jury	88
	3. Pour s'entraîner	90
11	L'entretien	91
	1. Les questions	91
	2. Posture du candidat lors de l'entretien	92
	3. Exemples de questions posées	93
	4. Conclusion	97

Partie 4 Exemples de dossiers pour les trois cycles

12	Dossier portant sur le Cycle I	100
	1. Les programmes	100
	2. Exemple de dossier : découvrir une notion musicale, la nuance	103
13	Dossier portant sur le Cycle II	114
	1. Les programmes	114
	2. Exemple de dossier : le paysage sonore et ses exploitations à la Renaissance et au XX ^e siècle	118
14	Dossier portant sur le Cycle III	129
	1. Les programmes	129
	2. Exemple de dossier : la voix dans tous ses états	131

Partie 5 Éléments de connaissance musicale

15	L'éducation musicale à l'école, des origines à nos jours	148
	1. Introduction	148
	2. Au service de la citoyenneté	148
	3. Au service de la cohésion culturelle	149
	4. Un apprentissage musical pour tous	149
	5. Aujourd'hui	150
16	Origines de la musique	153
	1. Préhistoire	153
	2. L'Antiquité	154
17	Le Moyen Âge	157
	1. La monodie religieuse, vers le chant grégorien	157
	2. Les troubadours, les trouvères	158
	3. Naissance de la polyphonie	159
	4. Vers l'Ars Nova, Adam de LA HALLE	160
	5. L'Ars Nova	160
	6. L'école franco flamande	160
	7. Conclusion	161
18	La Renaissance	163
	1. La chanson parisienne	163
	2. La musique de danse instrumentale	166
	3. La musique de la Renaissance ailleurs en Europe	168

19	L'époque baroque	171
	1. Caractéristiques générales	171
	2. L'opéra	173
	3. Le concerto	175
	4. Prédominance de certains instruments	177
	5. D'autres pistes à approfondir	179
20	L'époque classique	181
	1. Une nouvelle écriture musicale	182
	2. Du clavecin au piano	182
	3. Le concerto de soliste	183
	4. La symphonie	184
	5. L'opéra	185
	6. La musique de chambre	188
21	Le romantisme	191
	1. L'évolution des genres musicaux	191
	2. L'apparition de nouveaux genres musicaux	194
22	L'époque moderne	199
	1. En France, un courant « impressionniste »	199
	2. La rupture de l'école de Vienne	200
	3. Influence des musiques populaires dans la musique savante	201
	4. Des expériences totalement innovantes	202
	5. La multiplication des langages musicaux	203
23	L'époque contemporaine	191
	1. La musique concrète et électroacoustique	205
	2. L'atonalité et la musique sérielle	206
	3. Des compositeurs aux univers spécifiques	207
	4. D'autres pistes d'exploration musicale	208
	5. Conclusion sur l'époque contemporaine	209
24	Le jazz	211
	1. Le jazz <i>New-Orleans</i>	211
	2. Le swing	212
	3. Le be-bop	213
	4. Le jazz cool	213
	5. Le jazz free	213
	6. Le jazz fusion	214
	7. Les tendances suivantes	214

25 Les musiques du monde	215
1. La voix	216
2. Formations instrumentales typiques	217
3. Musiques de circonstance	218
4. En conclusion	218
Bibliographie	221
1. Ouvrages pédagogiques	221
2. Ouvrages musicologiques	221
3. Sites Web	222
Glossaire	223
Index des écoutes	229

Le CRPE

1 La formation des enseignants du premier degré

1.1 La formation

a. Les Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE)

Depuis la rentrée 2013, les concours se préparent principalement dans le cadre des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Leur mission est, entre autres, d'assurer la formation initiale de tous les enseignants et personnels d'éducation, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

b. Le master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

Les ESPE organisent des formations de master MEEF à vocation professionnelle. Ces formations comportent différents modules permettant la maîtrise des savoirs et leur didactique, une initiation à la recherche, une ouverture sur l'international, un volet apprentissage par et au numérique, des outils et méthodes pédagogiques innovants.

c. Une formation renouvelée

Le futur enseignant doit acquérir un haut niveau de qualification et un corpus de savoirs et de compétences indispensable à l'exercice du métier. La formation s'appuie sur :

- un nouveau cadre national de la formation à destination des universités ;
- un nouveau cahier des charges de l'accréditation ;
- un nouveau référentiel national de compétences pour les futurs enseignants ;
- de nouveaux concours, intégrés aux cursus de master MEEF, spécialement dédiés aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

1.2 Le recrutement

Pour être recruté par l'Éducation nationale et exercer le métier de professeur des écoles, il faut être admis au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE). Pour s'inscrire au CRPE, il faut au minimum être titulaire d'une licence et être inscrit en première année de Master à la rentrée 2018.

1.3 La titularisation

La titularisation dans le corps enseignant se fait à l'issue d'une année de stage en responsabilité. Elle ne peut intervenir qu'à une double condition :

- le stagiaire a obtenu son master ;
- le stagiaire a obtenu un avis pédagogique favorable de l'employeur, représenté par le corps d'inspection et/ou les tuteurs qui ont effectué le suivi du stagiaire.

2 Le concours de recrutement

Le cadrage des épreuves et les modalités d'organisation du concours sont définis dans l'arrêté du 19 avril 2013 (MENH1310119A).

2.1 Les épreuves

Épreuve	Durée	Notation
ADMISSIBILITÉ : ÉPREUVES ÉCRITES		
Français - Partie 1 : Réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes - Partie 2 : Connaissance de la langue - Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points - Partie 1 : 11 pts - Partie 2 : 11 pts - Partie 3 : 13 pts + 5 pts syntaxe et qualité d'écriture
Mathématiques - Partie 1 : Problème - Partie 2 : Exercices indépendants - Partie 3 : Analyse d'un dossier	4 heures	40 points - Partie 1 : 13 pts - Partie 2 : 13 pts - Partie 3 : 14 pts 5 pts peuvent être retirés pour la syntaxe et la qualité d'écriture
ADMISSION : ÉPREUVES ORALES		
Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat : - sciences et technologie - histoire - géographie - histoire des arts - arts visuels - éducation musicale - enseignement moral et civique Le candidat remet préalablement au jury un dossier de 10 pages au plus. - Partie 1 : Présentation du dossier - Partie 2 : Entretien avec le jury	1 heure - Partie 1 : 20 mn - Partie 2 : 40 mn	60 points - Partie 1 : 20 pts - Partie 2 : 40 pts
Entretien à partir d'un dossier - Partie 1 : Sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique - Partie 2 : Sujet relatif à une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	1 h 15 (+ 3 h de préparation) - Partie 1 : 30 mn - Partie 2 : 45 mn	100 points - Partie 1 : 40 pts - Partie 2 : 60 pts

Les programmes de référence des épreuves sont ceux du collège et sont établis en prenant en compte les programmes d'enseignement en vigueur à l'école primaire.

a. Deux épreuves d'admissibilité

- Une épreuve écrite de français découpée en trois parties : réponse argumentée à une question portant sur plusieurs textes, connaissance de la langue et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement du français.
- Une épreuve écrite de mathématiques découpée en trois parties : résolution d'un problème, résolution d'exercices indépendants et analyse d'un dossier composé de plusieurs supports d'enseignement.

b. Deux épreuves d'admission

- Une première épreuve vise à mettre le candidat dans une situation professionnelle dans un domaine de son choix (à faire au moment de l'inscription) parmi les suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique. L'épreuve comporte la présentation d'un dossier devant le jury puis un entretien.
- Une seconde épreuve est organisée en deux parties. La première permet d'évaluer les connaissances du candidat sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive et l'éducation à la santé. La seconde partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français.

c. Pré-requis

Deux pré-requis sont également exigés pour l'obtention du concours. En effet, depuis 2006, l'admission définitive au concours de professeur des écoles est conditionnée par :

- un brevet de natation de 50 m ;
- une attestation de formation aux premiers secours (PSC1).

2.2 Le calendrier

Le concours a lieu à la fin de la première année de master. Pour les étudiants admis, la deuxième année de master inclut une période en alternance en responsabilité dans une école. Ces étudiants auront alors le statut de fonctionnaires stagiaires.

Inscription	septembre-octobre 2018
Admissibilité	avril 2019
Admission	mai-juillet 2019
Début de contrat et alternance	septembre 2019
Entrée en poste	septembre 2020

Introduction

Cet ouvrage est à destination des candidats au CRPE qui ont choisi l'option éducation musicale pour la première épreuve orale, mise en situation professionnelle.

Cependant, nous pensons et espérons que les enseignants stagiaires ou déjà en poste pourront également trouver dans ces pages des informations précieuses pour les aider à enseigner l'éducation musicale dans leurs classes.

Avant même d'entrer dans le vif du sujet, commençons par quelques conseils d'ordre général pour les candidats au CRPE.

1 À qui s'adresse l'option éducation musicale ?

On peut penser que le choix de l'option pour cette première épreuve orale est dépendant du parcours d'étude suivi précédemment, en particulier en licence.

Bien entendu, on conçoit volontiers qu'un étudiant issu d'une licence de musique s'orientera naturellement vers cette option.

Pour autant, il n'est pas nécessaire d'être spécialiste en musique pour faire ce choix. De nombreux étudiants issus de domaines disciplinaires éloignés de la musique ont réussi brillamment à cette épreuve. Pourquoi ?

Tout d'abord parce l'épreuve ne demande aucune maîtrise technique experte d'un instrument ou même de la voix chantée.

Ensuite, parce qu'il s'agit de traiter un sujet musical sous l'angle de son enseignement dans le cadre de l'éducation musicale à l'école. Nous le verrons, cette approche n'a rien à voir avec un enseignement spécialisé.

Enfin, parce que vous avez eu, au cours de votre scolarité, des cours d'éducation musicale, que ce soit à l'école, au collège ou même au lycée si vous aviez choisi cette discipline en option. Vous possédez donc les acquis de base, même s'il est nécessaire de les réactiver.

2 À qui cette option ne s'adresse-t-elle pas ?

La question peut surprendre ici, et si vous lisez ces lignes, elle ne doit pas vous concerner. Néanmoins, cette option présente une spécificité par rapport à toutes les autres proposées au CRPE, et il semble important d'en parler.

L'éducation musicale est une discipline de **pratique** : les élèves chantent, écoutent des musiques, inventent des productions sonores avec des instruments. C'est tout cela que vous allez proposer dans la séquence de votre dossier. Lors de votre exposé oral, il est donc incontournable de montrer que vous êtes capable de mener les élèves sur tous ces terrains en y étant vous-même à l'aise. Cela passe par de courts exemples

vocaux, chanter un extrait de chanson, frapper un rythme... autant de choses naturelles qui, un jour d'oral de concours, peuvent devenir très stressantes à produire. Par conséquent, il nous semble que cette option est moins adaptée à des candidats trop timides, trop mal à l'aise avec leur voix chantée.

3 Vrai ou faux ?

« Je joue très bien de la trompette, cela va me mettre en valeur et me permettre d'avoir une bonne note. »

FAUX !

Il est interdit d'apporter un instrument de musique le jour de l'épreuve orale. Cependant, la pratique d'un instrument peut être un atout, car elle vous donne une expérience musicale que vous utiliserez avec profit dans votre exposé d'une manière ou d'une autre.

« Il faut chanter une chanson lors de cet oral. »

VRAI et FAUX !

Vrai, car il est indispensable de donner un exemple vocal chanté au cours de votre exposé, et le meilleur moyen de le faire est de présenter une partie de la chanson présente dans votre dossier.

Faux, en partie, car il ne s'agit pas à proprement parler d'une « interprétation » complète d'une chanson, mais d'un exemple chanté sur une partie d'une chanson. Cela est moins exigeant et difficile.

« Je chante faux, donc ce n'est pas pour moi. »

Plutôt FAUX !

Il faut d'abord se demander ce que signifie « chanter faux ». De nombreuses personnes s'accusent de ce mal alors qu'il n'en est rien en réalité. Quoi qu'il en soit, les chants choisis pour l'école sont, en général, simples. Même si vous n'êtes pas très à l'aise avec votre voix chantée, il est toujours possible d'arriver à un résultat acceptable avec un peu de travail, accompagné par une personne compétente.

« Je ne connais rien à l'histoire de la musique, je ne pourrai pas répondre aux questions du jury. »

À nuancer...

Vous allez choisir une thématique précise, relative à une époque, un genre musical, un pays... Il vous faut connaître de manière précise ce sujet, vous pouvez vous y préparer tout au long de l'année par des recherches bibliographiques ou sur Internet. Mais soyez sans crainte : si votre sujet porte sur la musique des Andes, le jury ne vous interrogera pas sur l'œuvre de Jean-Sébastien BACH, il restera dans le périmètre de votre sujet.

Nous conseillons donc le choix de l'option éducation musicale à tous les candidats qui sont intéressés et motivés par la musique. Cet intérêt peut résulter d'une pratique soutenue comme d'une passion autodidacte. Ce qui compte, c'est le sérieux du travail que vous menez pour rédiger votre dossier, puis l'énergie et l'enthousiasme avec lequel vous le défendrez devant le jury.

4 Comment se préparer à cette option, de manière générale ?

4.1 Acquérir des éléments de culture musicale

Le CRPE n'est pas un concours disciplinaire, on ne peut donc pas attendre de vous une étendue de connaissances encyclopédiques dans le domaine de la musique. Néanmoins, vous ne pouvez pas faire l'économie d'avoir quelques repères historiques et esthétiques. C'est pourquoi une partie de cet ouvrage est consacrée aux grandes périodes de l'histoire de la musique.

Mais acquérir une culture musicale passe aussi par des écoutes régulières de musiques aussi variées que possible. Aujourd'hui, cela est très simple, grâce aux sites d'écoute en ligne, mais pourquoi pas aussi en vous rendant à des concerts ou en empruntant des CD dans une médiathèque. Par conséquent, faites preuve en toutes circonstances de curiosité face aux musiques que vous pouvez écouter, en essayant de percevoir des éléments caractéristiques, comme cela vous sera expliqué dans cet ouvrage.

4.2 Travailler dans la durée

Une épreuve comme celle-ci ne peut pas se préparer dans l'urgence. Il est donc inconcevable, pour être prêt dans les temps, d'attendre de connaître le résultat de votre admissibilité pour commencer à préparer le dossier puis l'oral. Nous vous conseillons de vous mettre au travail dès le début de votre année de préparation au concours. Cela vous autorise à réfléchir calmement sur plusieurs sujets potentiels avant d'en arrêter un définitivement, puis de faire vos recherches et de rédiger votre dossier avant d'envisager la préparation de l'exposé.

5 Comment utiliser cet ouvrage ?

La première partie donne les principaux éléments à connaître concernant l'enseignement de l'éducation musicale à l'école primaire, de la petite section de maternelle au CM2. Sa lecture est une étape incontournable pour que la séquence que vous allez bâtir respecte les attentes de cet enseignement.

La seconde partie aborde la préparation et la rédaction de votre dossier. C'est la première étape à franchir avant de vous préparer à l'épreuve orale, elle est assez longue et demande de se donner du temps pour que votre réflexion soit fructueuse.

Dans la troisième partie, vous trouverez les conseils méthodologiques pour construire votre exposé, le présenter, puis pour aborder l'entretien avec le jury.

Trois exemples de dossiers constituent la quatrième partie, un pour chaque cycle. Ces exemples ont pour vocation de vous donner un aperçu des différentes formes que peut prendre le dossier. Chacun d'eux est suivi d'une proposition d'exposé oral de ces dossiers.

La dernière partie propose des éléments de connaissance sur l'histoire de l'éducation musicale à l'école, puis sur l'histoire de la musique.

6 Les écoutes en ligne proposées

Tout au long de cet ouvrage, des écoutes sont proposées en exemple et en lien avec les sujets abordés. Ces écoutes sont accessibles librement sur le site d'écoute Deezer, même si vous ne disposez pas d'un abonnement. Nous avons regroupé sous forme de playlist les différents morceaux cités dans un chapitre. Vous trouverez en début de chapitre un QR code à flasher pour y accéder, précédé de ce pictogramme :



Les commentaires de ces écoutes s'appuient sur ces extraits précis, il est donc indispensable de se baser sur ces liens. Si vous écoutez d'autres interprétations, les minutages indiqués ne correspondront plus à ce qui est indiqué dans l'ouvrage.

Certains morceaux méritent d'être écoutés en entier, c'est le cas des chansons pour enfants notamment. D'autres sont plus longs et ne demandent pas forcément d'être écoutés entièrement, il s'agit parfois simplement d'avoir un « aperçu sonore » pour illustrer une notion, un timbre d'instrument ou de voix, etc.

Quoi qu'il en soit, ces écoutes ont été pensées comme indissociables de la lecture de l'ouvrage, nous vous recommandons vivement de les utiliser.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2016, l'enseignement de l'éducation musicale à l'école répond aux attentes des programmes de l'école (Bulletin Officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015 pour l'école maternelle ; Bulletin Officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015 pour les Cycles 2 et 3).

Cet enseignement se distingue de l'enseignement spécialisé de la musique que l'on dispense, par exemple, dans les écoles de musique ou les conservatoires. En effet, s'adressant à tous les élèves, il ne vise pas à développer une pratique experte d'un instrument ou même de la voix.

Néanmoins, de réels objectifs pédagogiques et des compétences précises doivent être développés dans les séquences d'éducation musicale.

Cette première partie vise à donner la spécificité des activités d'éducation musicale menées à l'école, de la maternelle au CM2, à travers les trois grands domaines que l'on y aborde : les pratiques vocales, d'écoute et de production sonore. Ces trois domaines sont eux-mêmes placés sous deux intitulés plus généraux : perception et production.

Enfin, un dernier chapitre donne des éléments concernant l'enseignement de l'histoire des arts dans le cadre de l'éducation musicale.

L'éducation musicale à l'école : des activités spécifiques

1. Les pratiques vocales	10
2. Les pratiques d'écoute	21
3. Repérer des éléments musicaux caractéristiques	27
4. Les pratiques de production sonore	36
5. L'histoire des arts en éducation musicale	44

1 Les pratiques vocales

Playlist chapitre 1

www.deezer.com/playlist/1234305945

Flashez le QR code pour accéder aux écoutes de ce chapitre :

- ♪ *Nagawicka*, Jacky GALOU
- ♪ *Jesus is keeping me alive*, gospel
- ♪ *Eloname*, traditionnel du Cameroun
- ♪ *Coccinelle, bonnes vacances*, Jean RENÉ
- ♪ *Touche pas à ma planète*, Dominique DIMEY



Les programmes mettent d'emblée en évidence l'aspect primordial des activités vocales en éducation musicale. Ceux du Cycle 1 débutent par leur évocation :

Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée.

B.O spécial n° 2 du 26 mars 2015

Aux Cycles 2 et 3, ces mêmes programmes mettent au premier plan les compétences « chanter » et « interpréter ».

Cette priorité s'explique sans aucun doute par la facilité et la spontanéité des élèves face à cette activité. Notre voix est un outil facile à mettre en œuvre dans diverses situations, il est donc naturel d'y faire appel en priorité.

L'idée la plus courante que l'on se fait des activités vocales à l'école est celle du chant. Si cette pratique est effectivement très présente, et cela depuis les origines de l'éducation musicale à l'école, elle ne doit pas occulter d'autres manières de mettre la voix en jeu.

Nous proposons donc de détailler diverses situations qui peuvent prendre place à divers moments d'une séance et de les illustrer par des exemples concrets.

1 Apprendre à connaître et à utiliser sa voix

Nous sommes tous dotés d'une voix, mais ce n'est pas pour autant que nous en connaissons toutes les possibilités. En effet, la voix parlée est à différencier de la voix chantée et n'exploite pas les mêmes capacités.

C'est pourquoi il faut amener les élèves à découvrir toute la palette sonore de leurs voix au cours de phases ayant des objectifs différents. Nous en retenons trois qui nous semblent importantes : la **préparation vocale**, le **chant en chœur**, les **jeux vocaux**.